

→ RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ←

Grève nationale jeudi 5 décembre : maintenant, gagner c'est possible !

Le ministère a beau essayer de le minimiser : les 13 et 14 novembre, la grève contre la réforme Peillon des rythmes scolaires a été très importante. Ce haut niveau de mobilisation confirme que cette réforme est massivement rejetée par les personnels.

V. Peillon s'obstine à refuser d'entendre que sa réforme est inacceptable. Il se permet même de multiplier les provocations : il envoie des messages de mépris à celles et ceux qui proposent des alternatives en leur demandant de « réfléchir avant de parler » ; il soumet aux organisations syndicales un projet visant à flexibiliser le temps de travail des professeur-e-s des écoles remplaçant-e-s ou en poste fractionné ; il élabore un calendrier scolaire pour les prochaines années qui ne corrige aucun problème et qui vise à obliger les enseignant-e-s à faire leur rentrée pendant le mois d'août ; il étend l'abaissement des taux d'encadrement à l'ensemble des activités périscolaires...

Pour SUD éducation, le débat sur les rythmes scolaires ne peut être dissocié d'une réflexion de fond sur une école émancipatrice ; une réforme des rythmes scolaires est inséparable d'une amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement pour les élèves, et des conditions de travail de l'ensemble des personnels. Cela passe par un autre budget, ce qui suppose de rompre avec l'austérité. Cela suppose aussi d'imposer des mesures immédiates pour les élèves et les personnels.

Mais c'est aujourd'hui sur la question des rythmes scolaires que le rapport de force avec le ministère se joue. Le préalable, c'est l'abrogation du décret Peillon sur les rythmes. Après des années de régressions et de défaites, gagner sur la question des rythmes scolaires sera un point d'appui pour l'ensemble de nos revendications. Le rapport de force est en train de se construire. Après le 14 novembre, gagner par nos luttes, c'est possible : imposons la suspension de la réforme, l'abrogation du décret, une autre réforme !

Le jeudi 5 décembre est la prochaine date de grève nationale. **Nous appelons les personnels à multiplier les assemblées générales pour préparer la mobilisation et pour mettre en débat la poursuite du mouvement. Pour SUD éducation, la question de la construction d'une grève reconductible est désormais à l'ordre du jour.**



Depuis le lancement du projet Peillon, SUD éducation ne cesse de le répéter : les élèves et les personnels ont besoin de mesures immédiates, conditions préalables à un changement des rythmes scolaires :

- ➔ Suppression de l'aide personnalisée ou de ses successeurs et mise en place de RASED complets sur tous les territoires, avec les collègues des différentes spécialités (pédagogiques, rééducatives et psychologiques), qui ne doivent être ni fusionnées ni supprimées mais reconues et maintenues dans leurs spécificités
- ➔ Augmentation du nombre de postes aux concours et titularisation de tous les personnels précaires
- ➔ Abrogation de la masterisation et mise en place d'une véritable formation initiale rémunérée
- ➔ Abrogation des programmes actuels
- ➔ Abandon du socle commun et de sa déclinaison en livret personnel de compétences
- ➔ Réaffirmation de la liberté pédagogique et abandon des procédures de fichage des élèves et de contrôle du travail des enseignant-es
- ➔ Réappropriation du pouvoir décisionnel par les équipes pédagogiques
- ➔ Augmentation des salaires des personnels de la fonction publique
- ➔ Suppression de toutes formes d'annualisation du temps de travail
- ➔ Rétablissement des droits syndicaux, du droit de grève et abrogation du service minimum

Le débat sur les rythmes scolaires ne peut être dissocié d'une réflexion de fond sur une école émancipatrice.

La réforme des rythmes est un enjeu pour les élèves de la maternelle à l'université, pour leur famille et l'ensemble de la société, ainsi que pour tous les personnels de l'éducation et agents territoriaux .

C'est pourquoi Sud éducation revendique :

- ➔ La réduction du temps de travail de tous les personnels
- ➔ La réduction du nombre d'élèves par classe
- ➔ Une réforme du contenu des programmes et des apprentissages
- ➔ L'augmentation du nombre de titulaires-remplaçants pour garantir le droit des personnels à être remplacé en cas de congés maladie, de stages, de formations continues et assurer les droits syndicaux
- ➔ Le développement d'une formation continue de qualité sur le temps de service pour tous les personnels
- ➔ Des dispositifs de soutien aux apprentissages (plus d'enseignant-es que de classes)
- ➔ L'autogestion des personnels dans les écoles et les établissements

Pour que l'ensemble des questions puissent être réellement posées et que les personnels puissent enfin participer à la transformation de l'école, la fédération SUD éducation revendique les bases d'une véritable refondation et l'abrogation du décret Peillon.

Rythmes scolaires : appel à la grève nationale dans l'unité le jeudi 5 décembre

Le 14 novembre, la Fédération des Services Publics CGT, la CGT Educ'action, la FNEC-FP-FO, la Fédération SPS-FO, la Fédération SUD Éducation, la Fédération SUD Collectivités Territoriales et la FAEN ont appelé à la grève nationale pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme, l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et pour une autre réforme. Les enseignants et les agents et fonctionnaires territoriaux étaient en grève et ont manifesté massivement.

Pour toute réponse, Vincent Peillon prétend, d'une part, annualiser les obligations de service des enseignants du primaire assurant des fonctions de remplacement ou exerçant sur des postes fractionnés et, d'autre part, élargir l'abaissement des taux d'encadrement à l'ensemble des activités extra scolaires.

Les personnels et les élèves devraient donc faire les frais de la réforme.

La réforme des rythmes, mise en place à la rentrée 2013 pour un peu plus de 20 % des écoliers, fait apparaître de grandes difficultés. Déjà de nombreuses communes annoncent leur refus de la mettre en place en 2014.

En faisant glisser les missions d'enseignement de l'Éducation nationale vers les communes, elle crée de graves inégalités de traitement sur le territoire, et crée une confusion entre scolaire et périscolaire (locaux, activités...).

Elle va à l'encontre de l'intérêt des élèves et de celui de l'ensemble des acteurs concernés.

Cette réforme bâclée a été mise en œuvre contre l'avis d'une majorité des personnels et de leurs organisations syndicales, elle a été imposée sans les moyens d'encadrement nécessaires.

C'est un échec pour Vincent Peillon et ceux qui le soutiennent encore, le ministre doit en tirer les conséquences et retirer son décret.

À l'intersyndicale du 20 novembre au siège du SNUipp-FSU, les organisations Fédération des Services Publics CGT, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, Fédération SPS-FO, SUD-Éducation, Fédération SUD Collectivités Territoriales ont pris acte positivement de la proposition du SNUipp d'appeler les enseignants du 1^{er} degré à la grève sur une plate-forme qui revendique notamment la suspension de la réforme des rythmes.

Le ministre ne peut se prévaloir d'aucun consensus, il doit répondre au personnel, il doit répondre à la grève.

Pour l'unité d'action de l'ensemble des personnels concernés, les organisations syndicales, Fédération des Services Publics CGT, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, Fédération SPS-FO, SUD-Éducation, Fédération SUD Collectivités Territoriales, réunies en interfédérale le 21 novembre 2013, appellent l'ensemble des personnels du 1^{er} degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales, animateurs, éducateurs territoriaux, enseignants artistiques territoriaux et ATSEM, adjoints techniques ... à faire **grève le jeudi 5 décembre 2013**, pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

Nos organisations appellent leurs instances locales et départementales à se réunir en intersyndicales et en assemblées générales avec les personnels, dans le cadre unitaire le plus large possible, pour assurer le succès de la grève du 5 décembre et des suites à donner à cette lutte pour imposer une autre réforme.

Les organisations syndicales se réuniront à la suite du 5 décembre dans l'unité la plus large possible pour faire le point sur la poursuite du mouvement pour faire aboutir ces revendications.

Le 21 novembre 2013